

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 14 mars 2014

N°1 :

OBJET : Election du Président et du Vice-Président de l'EPCC

Présents :

Conseil général du Doubs

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président

Etat

- Mme Claire CHATON-AUBEY, Directrice Régionale par intérim des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Conseil régional de Franche-Comté

- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

Ville d'Arc et Senans

- M. Jacques MAURICE, Maire

Electricité de France

- M. Alain DAUBAS

Personnalités qualifiées

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

Représentants du personnel

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable Librairie boutique
- M. Francesco SCANDELLA,

- M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

Pouvoirs :

- M. Yves-Michel DAHOUI a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT
- M. Stéphane FRATACCI a donné à Mme Claire CHATON-AUBEY
- M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE
- M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif

Absents excusés :

- M. Jacques BREUIL, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller général du Doubs
- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil régional de Franche-Comté

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

Vu l'article 10 des Statuts de l'EPCC Saline Royale ;
Vu l'article 13 du Règlement intérieur de l'EPCC portant sur l'élection du Président et du Vice-Président ;
Vu l'article 14 du Règlement Intérieur de l'EPCC portant sur les vacances et démissions ;

Le mandat du Président et du Vice-Président de l'EPCC arrivant à échéance, il est nécessaire de procéder à leur renouvellement.

Le renouvellement des Conseils Municipaux se tenant les 23 et 30 mars prochain, il est proposé de prolonger le mandat et les responsabilités des actuels Président et Vice-Président jusqu'à la prochaine séance ordinaire du Conseil d'Administration, en juin 2014, à l'occasion duquel il sera procédé à cette élection. Cet aménagement est ainsi proposé pour une courte période.

Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans de prolonger le mandat et les responsabilités des actuels Président et Vice-Président jusqu'à la prochaine séance ordinaire du Conseil d'Administration, qui se tiendra après les deux tours des élections municipales, en juin 2014.

Vote à main levée

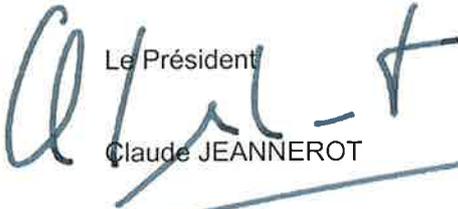
Membres : 16

Pour : 16

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRES AVOIR VOTE

ACCEPTÉ à l'unanimité de prolonger le mandat et les responsabilités des actuels Président et Vice-Président jusqu'à la prochaine séance ordinaire du Conseil d'Administration.

Le Président

Claude JEANNEROT

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 26-05-14
Et de la publication le 26-05-14

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT

Reçu le 26 MAI 2014